

AMICALE CAPALOUEST

La mer notre plaisir



Association loi 1901, sous le n°W173000984

Aquarelle Joël SELO

Avril 2026 N°85

EDITO

Les Minimes le 20 mars 2026

Après un gros passage pluvieux, une nouvelle saison estivale va bientôt commencer.

Une partie de nos bateaux sont déjà carénés et prêts à prendre le large en attendant que les autres les rejoignent.

Notre Assemblée Générale s'est tenue, tout comme l'année dernière dans cette superbe salle de La Rochelle Nautique. Lors de cette AG Patrice Cailly est venu rejoindre notre Conseil d'Administration. Patrick Zoubovitch, pour raisons personnelles, nous a demandé de prendre un peu de recul et de le remplacer comme trésorier au sein du bureau.

Le programme pour cette saison commence à se mettre en place et je suis sûr que nos voyageurs et nos pêcheurs vont nous organiser de belles journées. Déjà nous entendons parler d'une navigation sur le canal du Midi et la Méditerranée, la Charente, direction l'île d'Yeux. Que de beaux projets qui je l'espère seront accompagnés d'une belle météo ensoleillée.

Pour tout cela, préparer bien vos bateaux, chouchoutés les, afin que tout se passe au mieux.

Je vous souhaite une très belle saison estivale.

Avec toute mon amitié.

Thierry

Membres du bureau

Thierry VILLAT
Président

Jean-Yves SELO
Vice-Président

Thierry DELTEIL Mc Williams
Trésorier

Sorties terrestres
James OLICARD
secrétaire

André DEWASMES
Croisières

Parice HOURDIN
Pêche

Paul MOUTON
Consultant

Patrice CAILLY
Consultant

Contact

Tel: 06 08 41 86 78
Thierry.villat@icloud.com

Pierre FROT
Présidents d'Honneur
Rédacteur: J.Y. SELO
Site web:
WWW.capalouest.club



PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

LA ROCHELLE

Adresse : Centre des congrès Georges Pernoud, avenue du Lazaret, 17000 La ROCHELLE

Sécurité en mer

La conférence sur la sécurité en mer s'est tenue le 12 janvier 2026 dans la salle de l'auditorium du Musée Maritime de La Rochelle.

Sur les 130 invitations lancées, plus de 100 personnes étaient présentes, témoignant du vif intérêt porté à ce sujet.

L'animation était assurée par Monsieur Jacques Muscat, représentant de la S.N.S.M., assisté d'une autre représentante de la S.N.S.M., également chargée de la présentation des produits commercialisés par l'entreprise POCHON.

Une démonstration complète a été réalisée, incluant :



- Des balises de détresse pour bateaux et des modèles miniatures pour navigateurs, dont un tout dernier modèle très performant d'un coût d'environ 900 €,
- Des gilets de sauvetage,
- Des VHF portables et fixes.

La conférence, d'une durée de 2 h 30, a été particulièrement riche, ponctuée d'anecdotes, de nombreuses questions et de rappels essentiels des consignes de sécurité, parmi lesquelles :

- Vérifier les niveaux d'huile et de liquide de refroidissement, s'assurer que les batteries des téléphones portables soient chargées et contrôler l'état du safran ;
- Faire preuve de prudence lors d'une tentative de secours à un bateau échoué sur des rochers et ne pas s'en approcher, afin d'éviter que la S.N.S.M. n'ait deux interventions à gérer (situation déjà rencontrée) ;
- Noter les numéros d'urgence sur le tableau de bord et en informer les passagers : canal 16 sur la VHF, 196 sur téléphone portable (et non le 112), ainsi que le numéro de la capitainerie la plus proche ;
- Apprendre aux passagers à arrêter le bateau en cas de problème ;
- Rappeler les règles d'utilisation des brassières de sécurité, notamment ne jamais les retirer une fois dans l'eau, même pour enlever un vêtement.

Cette conférence a constitué une piqûre de rappel très utile pour l'ensemble des participants.

Un cocktail convivial est venu clôturer cette réunion aussi instructive qu'appréciée.

Paul Mouton

L'Épiphanie à Capalouest : traditions et gourmandises

Comme chaque année à Capalouest, l'Épiphanie est l'occasion de se rassembler dans la convivialité. Cette année encore, les participants ont pu savourer les galettes réputées de la boulangerie « Le Fournil de St. Ouen », située place de la Libération à Saint-Ouen.



Une tradition ancrée dans l'histoire

Au XVI^e siècle, le gâteau des Rois a été au centre d'une vive concurrence entre boulangers et pâtisseries. convoitant tous deux ce marché prometteur, ils ont cherché à obtenir le monopole de la vente de cette pâtisserie emblématique. C'est finalement le roi François Ier qui a accordé ce privilège aux pâtisseries. Pour contourner cette interdiction, les boulangers ont fait preuve d'ingéniosité en proposant à leur clientèle des galettes en remplacement du gâteau des Rois.

Des spécialités régionales variées



En France, chaque région célèbre l'Épiphanie à sa façon, avec ses spécialités propres. À Paris, la tradition veut que l'on déguste une galette à base de pâte feuilletée fourrée à la frangipane. Dans le sud, c'est une brioche rehaussée de fruits confits et parfumée à la fleur d'oranger qui est partagée. Du côté du Rhône, la brioche se pare de grosses pralines roses. Cette richesse de traditions se

retrouve également dans de nombreuses autres variantes, à travers la France et chez ses voisins.

Jean-Yves Selo

Un spectacle féérique sur la passerelle Jean Rousseau



Le samedi 14 mars à 22 h, traverser la passerelle Jean Rousseau, qui surplombe le bassin des chalutiers à La Rochelle, offrait un spectacle d'une grande beauté. Les reflets sur l'eau et les lumières environnantes créaient une atmosphère féérique, invitant les promeneurs à s'arrêter un instant pour contempler ce tableau enchanteur et en profiter pour prendre des magnifiques photos.

Jean-Yves Selo

Bien préparer son départ en mer

Vérifications météorologiques et environnementales

Avant d'entreprendre toute sortie en mer, il est impératif de vérifier les prévisions météorologiques spécifiques à la navigation maritime. Prendre connaissance de la météo marine permet d'anticiper les éventuelles difficultés que l'on pourrait rencontrer lors du trajet. Cette étape, fondamentale pour la préparation, contribue à assurer une navigation sécurisée en limitant les risques liés aux conditions changeantes du temps.



Observation des éléments naturels

Dès l'arrivée sur le bateau, il est essentiel de porter une attention particulière aux nuages présents dans le ciel. Cette observation minutieuse permet d'anticiper d'éventuels changements météorologiques susceptibles d'influencer la navigation. Après avoir examiné les nuages, il convient de s'intéresser à la direction et à la force du vent. Si le bateau ne possède pas de girouette, il existe une méthode simple et efficace : il suffit d'humidifier légèrement son petit doigt, de le lever en l'air et de sentir la sensation de froid sur le côté du doigt exposé au vent. Ce geste permet de déterminer avec précision d'où souffle le vent et d'ajuster ainsi la préparation à la navigation.

Analyse du courant

Il est également nécessaire de vérifier la direction et l'amplitude du courant. Pour cela, il suffit de jeter à l'arrière du bateau un petit morceau de papier d'environ un centimètre carré et d'observer sa direction ainsi que sa vitesse de déplacement.

Vérifications mécaniques et électroniques

Surtout, ne pas oublier de faire le plein du réservoir de carburant ainsi que le bon fonctionnement des appareils de navigation, surtout la VHF fixe ou portable.

Organisation et accessibilité du matériel de sécurité à bord

Pour garantir la sécurité de tous lors de la navigation, il est impératif que l'ensemble du matériel de sécurité soit clairement localisé et facilement accessible.

À cet effet, il est conseillé de placer à proximité de la barre un tableau comportant un schéma précis indiquant l'emplacement de chaque équipement indispensable à bord. Ce schéma doit permettre d'identifier rapidement où se trouvent les extincteurs, les gilets de sauvetage, les fusées de détresse ainsi que la trousse à pharmacie. Cette organisation facilite l'intervention en cas d'urgence et assure une efficacité maximale des mesures de sécurité.

Oui le niveau des océans montera.

Il est certain que le niveau des océans augmentera, cependant cette progression ne se produira pas du jour au lendemain ni même d'ici 2030, contrairement à ce que prédisent certains écologistes et médias. L'histoire géographique nous enseigne que la mer finit toujours par reconquérir ses espaces, comme en témoigne la carte des côtes

Les agences gouvernementales annoncent régulièrement des hausses du niveau des océans estimées à 3 ou 4 centimètres par an. Pourtant, une question demeure : cette hausse s'atténue-t-elle à l'approche des côtes ? Selon les 240 marégraphes sélectionnés par ces agences, l'élévation moyenne est de 1,3 mm/an. Par ailleurs, 65 % des 2 133 autres marégraphes affichent un niveau stable, et 4 % d'entre eux indiquent

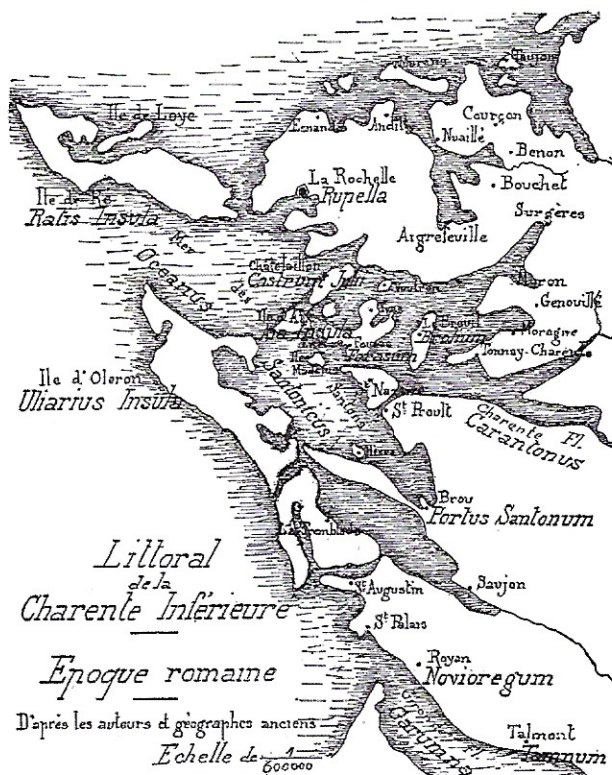
même une baisse du niveau marin. Face à ces chiffres, il devient difficile de discerner la réalité : qui doit-on croire ?

La hausse actuelle, relativement faible, contraste fortement avec l'élévation spectaculaire de 120 mètres enregistrée il y a 10 000 ans, à une époque où le niveau des océans montait jusqu'à 4 mètres par siècle, sans aucune influence des activités humaines modernes telles que la circulation de véhicules tout-terrain.

En ce qui concerne Venise, l'impression d'une montée des eaux s'explique en réalité par l'enfoncement progressif de la ville. Un phénomène similaire touche le delta du Gange, bien que, dans ce cas précis, les activités humaines en soient la cause.

À l'horizon de la fin du siècle, la hausse du niveau des océans ne devrait pas dépasser l'amplitude d'une vaguelette, et restera inférieure à celle des marées océaniques. Ce constat met en lumière la prédominance de l'attraction lunaire par rapport à l'effet, bien moins perceptible, du CO₂ sur l'élévation des océans. Cette observation rejoint la vision qui prévalait avant que le réchauffement climatique ne devienne un sujet politisé et avant l'intervention répétée des agences gouvernementales dans l'ajustement des mesures.

En définitive, la seule cause véritable de la montée du niveau des océans réside dans les phénomènes du système solaire, face auxquels l'homme ne peut strictement rien.



Une île Française à l'autre bout du monde. (L'île des Fous)

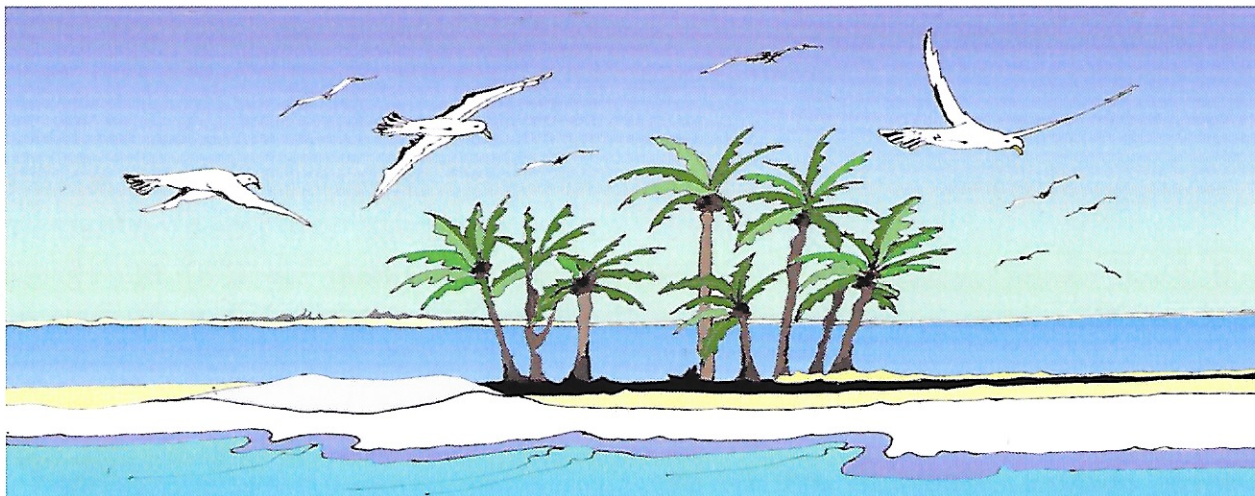


Illustration Joël Selo

L'île de Clipperton, la plus isolée du monde, est une île française située dans l'océan Pacifique, à environ mille deux cents kilomètres des côtes mexicaines. Elle fut découverte en 1711 par les navigateurs français Martin de Chassiron et Michel Du Bocage, qui la baptisèrent « L'île de la Passion » en raison de leur arrivée un vendredi saint.

Cette île, inhabitée en raison des conditions météorologiques défavorables, se présente sous la forme d'un anneau de terre d'environ deux kilomètres de diamètre, renfermant en son centre un lagon. En 1858, l'amiral Baudin prit officiellement possession de l'île au nom de la France et de l'empereur Napoléon III.

À cette époque, l'île était réputée pour une ressource très convoitée : le guano, déposé en abondance par les oiseaux de mer, notamment les « Fous masqués » qui constituaient la principale population animale. À partir de 1897, le Mexique installa une garnison sur l'île afin d'exploiter le guano. Toutefois, au début du XX^e siècle, l'extrême isolement et les conditions de vie difficiles provoquèrent de nombreux drames humains parmi les occupants mexicains.

Après de nombreux différends entre la France et le Mexique concernant la souveraineté de l'île, une décision fut rendue en 1931, reconnaissant formellement la France comme souveraine de l'île de la Passion.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'île servit de point d'appui logistique pour les forces alliées.

À partir de 1960, l'île devint un site d'études scientifiques, principalement dans les domaines de la biologie marine et de la climatologie.

Le nom « Clipperton » serait issu d'une légende du début du XIX^e siècle, selon laquelle le corsaire anglais John Clipperton aurait enterré un trésor sur l'atoll. Bien qu'aucune preuve n'ait jamais été trouvée, le nom du corsaire est demeuré.

L'esprit d'équipe à l'Amicale Capalouest

2026 à peine fêté, nous voilà dans la séquence carénage. Pour diverses raisons, cette année, l'activité s'est échelonnée : deux bateaux en Février et deux autres bateaux en Mars. Le temps était de la partie, du jamais vu jusqu'à 21 degrés l'après-midi, alors que sur certaines années les robinets d'eau étaient gelés au petit matin.

On notera que les années précédentes, le forfait grutage pour l'accès au site était : sortie de l'eau à 8H00 pour une remise à l'eau le jour suivant à 17H30, mais cette année, sortie de l'eau 8H00, remise à l'eau 11H30 impérative le lendemain. Juste le temps pour caréner et réaliser les travaux sur la coque : passer le Karcher, enlever les balanes, et re-nettoyer au karcher, changer les anodes et les bagues hydrolubes etc... Avec la solidarité de tous les participants, tout s'est bien passé en temps et en heure.



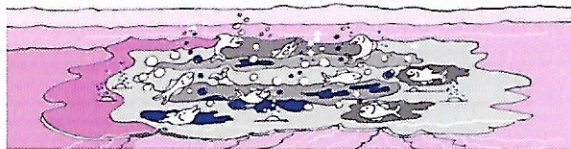
Quant à la pause-café gourmande du matin et le repas du midi copieux, l'ambiance amicale était tellement bonne que nous étions plus nombreux à festoyer qu'à caréner ! Le tout dans une « atmosphère, atmosphère... » Sympathique, qui ne pouvait qu'apporter un surplus d'énergie pour terminer l'activité.

Vivement l'année prochaine sur ces moments de convivialité.

Paul Mouton, Patrick Zoubovitch, James Olicard

La légende de Chevarache

Au nord-ouest de l'île de Ré, il y a une fosse abyssale bien connu des pêcheurs, qui a fait à une certaine époque couler beaucoup d'encre. Lors de son retour d'une campagne de pêche, notre grand-père, marin-pêcheur, nous a raconté un phénomène étrange : des remontées de bulles de gaz et de poissons morts, accompagnées d'une forte odeur d'œuf pourri. Ça ne l'a pas étonnée, car la légende du secteur racontait que le volcan de Chevarache était englouti, mais restait en activité.



Dans les années 1980, un navire des autorités maritimes, constata des bulles gazeuses avec un bouillonnement anormal de la mer. D'après le journal sud-ouest de l'époque, la rumeur d'une faille active sous-marine à Chevarache était enfin fondée sur des faits avérés.

Jean-Yves Selo

Capalouest en assemblée générale

Comme l'année précédente, l'assemblée générale de notre association s'est déroulée dans la magnifique salle du plateau nautique. Cette salle offre une vue surprenante sur l'ensemble du port des Minimes, contribuant à la convivialité de l'événement. La présence de tous nos adhérents témoigne de l'attrait et de la dynamique qui règnent au sein de notre Amicale.



La réunion a débuté par la présentation du rapport moral par notre Président. Celui-ci a permis de revenir sur les faits marquants de l'année écoulée et de rappeler les valeurs qui animent notre groupe. Par la suite, les comptes présentés par notre trésorier ont été soumis à l'approbation des membres, qui les ont adoptés à l'unanimité. Les discussions ont ensuite porté sur les différentes activités de l'association : les sorties en mer, les sorties terrestres, le suivi des régates ainsi que la traditionnelle semaine du nautisme.



Après des échanges constructifs et le travail accompli, les participants ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un apéritif dînatoire. Cet instant de détente s'est tenu dans la même salle, permettant à chacun de profiter une fois encore de la vue imprenable sur le port. L'événement, organisé par L'atelier de Bel Air, restaurateur et traiteur basé dans la zone commerciale de Bel Air à Aytré, s'est avéré grandiose et chaleureux, renforçant les liens entre les membres de l'association.

Jean-Yves Selo



Le Bel Air Traiteur

5 rue Antoine Lavoisier 17440 Aytré

Numéro : 05.46.41.47.98

E-mail : le-bel-air17@orange.fr

Site Internet : Lebelair-traiteur.com